



## L'apologie de la diversité concurrence - t - elle l'objectif de l'égalité ?

10 Décembre 2009

La question de la diversité occupe une place importante dans le paysage socio-politique français. Elle constitue une préoccupation majeure des Partis politiques, qu'ils la prônent ou qu'ils la fustigent. Elle donne lieu à débat public, au point souvent de mettre au second plan des questions telles que celles de la croissance des inégalités ou du délabrement de notre modèle social ébranlé par la crise économique, mais aussi par la ghettoisation urbaine et par la crise aiguë du système scolaire. Elle constitue un des axes forts du récent Manifeste de la Ligue de l'Enseignement.

Pourtant, cette sollicitude tend à masquer un certain désarroi des populations, désarroi qui s'exprime brutalement par la voix d'une extrême droite dont les positions sont aujourd'hui relayées et amplifiées par des courants xénophobes émergeant dans d'autres pays européens.

Dans l'état de confusion actuel, le livre de W.B. Michaels " La diversité contre l'égalité " <sup>1</sup> vient à point pour nous aider à réfléchir à cette problématique par le biais d'une mise en perspective à partir de sa lecture de l'expérience américaine. Fin connaisseur des réalités françaises, il nous donne l'avertissement suivant :

" La France suit avec retard les USA dans ce domaine, et ce dans un consensus Gauche-Droite qui permet d'évacuer la question des inégalités économiques sous couvert du combat contre les discriminations. "

La gravité de ce constat impose de chercher dans l'analyse du cas américain, objet de ce livre, ce qui éclaire la problématique française, pour ensuite voir en quoi nos situations respectives sont ou non comparables.

### Les différents aspects de la politique américaine pro-diversité

Cette politique affiche l'**objectif d'éradiquer les tares sociales découlant du racisme** et, plus largement, de toutes les formes de discrimination. Elle agit à deux niveaux complémentaires, celui des groupes sociaux - communautaires - et celui de la valorisation de la personne ( plutôt que de l'individu ).

#### **La valorisation de l'appartenance communautaire consiste à :**

- **prôner la diversité**, en l'érigeant en valeur sacrée, fondatrice de la société, et ce dans toutes les dimensions de celle-ci, comme par exemple au travers des " groupes d'affinité ", dont le développement est encouragé dans l'entreprise par les instances de management :

*" De nos jours, pas une seule de ses filiales ( Microsoft ) qui ne possède ses " groupes d'affinité " rassemblant les salariés appartenant aux minorités raciales ou sexuelles, sur le modèle des groupements universitaires : Fraternité afro-américaine, Alliance étudiante sud-asiatique, Fraternité noire, Association des frères chinois adoptés, Comité de soutien aux GLBTQ ( gays, lesbiennes, bisexuels, transgenres, en questionnement ). Mais l'entreprise abrite aussi des groupes destinés aux parents isolés, pères célibataires, salariés singapouriens, etc..., et même un groupe pour les personnes atteintes de TDA ( trouble du déficit d'attention ).*

*Une "Société de management de la diversité" s'attaque à d'autres types de différences, telles que " la diversité dans l'ordre de naissance" ou " la diversité de pensée ". d'autres entreprises proposent*

---

<sup>1</sup> **Walter Ben Michaels** " La diversité contre l'égalité "- Raisons d'Agir Ed.- Diffusion : Seuil,

des “ produits diversité” ou des “ formations à la diversité “.

- **mettre en valeur les différences**, les apprécier, leur donner le statut de “ cultures “ constitutives d’une “ société multiculturelle “. Le stade ultime de cette évolution correspond à l’affichage du **multiculturalisme** : toutes les cultures se valent et doivent être respectées à égalité ( allant dans le même sens, la Charte européenne prône la diversité culturelle ).

- **ne considérer l’individu** qu’en tant que membre - représentant - de son groupe d’appartenance, dans le cadre d’une collectivisation de ce qui - pour nous - relève a priori de la personne, du privé, et en effaçant de ce fait ce qui le rattache à l’intérêt général, au droit commun.

Ainsi, cette politique délibérée valorise la personne qui, en héritant de ses origines, hérite aussi de son **identité**, donné qui ne peut être modifié sans altérer l’être. Abdiquant d’une partie de sa liberté, l’individu se dissout dans sa communauté, sans pouvoir en sortir. La reconnaissance sociale vaut **assignation** à un état non choisi.

Ainsi détourné - en contradiction avec l’idéal libéral proclamé - de son individualité, il renonce à la possibilité de choisir ses idées, son opinion, sur des questions dépassant les intérêts de son camp; il ne peut partager des opinions avec des individus issus d’autres groupes sociaux. Se trouve de ce fait compromise, voire évacuée, la possibilité de s’adhérer librement à des courants de pensée autonomes, centrés sur l’intérêt général, et éventuellement sur la contestation de l’ordre établi.

### **En corollaire, le comportement des classes supérieures se doit de respecter cet objectif**

. Pour ce faire, il s’agit d’adopter strictement un comportement public relevant du “ politiquement correct “, en veillant sans cesse à :

- **proclamer comme objectif prioritaire la promotion** dans l’ensemble de la population des sentiments personnels d’ ” estime de soi “, d’ ” identité “, de “ culture “. Les classes supérieures doivent donc faire preuve en toutes circonstances de

reconnaissance, d’attention, de “ respect “. Elles se doivent d’exprimer la repentance sociétale vis-à-vis des préjudices passés ( esclavage, colonisation ), en commémorant et en érigeant des monuments. Attribuer des désignations valorisantes pour certaines professions va également dans le même sens ( cf. chez nous la “ technicienne de surface “ ou le “ professeur des écoles “ ), même si aucune revalorisation salariale n’accompagne cette attention.

- **ne jamais afficher une supériorité**, un mépris : évacuer l’ostentation, la condescendance, être simple, direct, utiliser les mots du peuple, permettra aux riches de faire oublier leurs immenses fortunes. S’indigner violemment contre ceux qui n’appliquent pas ces règles de savoir-vivre fait aussi partie d’un comportement responsable.

- **s’attacher à discréditer les vieilles lunes du combat pour l’égalité**, accusées de négliger les différences magnifiées par le néo-libéralisme.

Cette attitude impose de prendre l’offensive sur les enjeux catégoriels, tels que la discrimination hommes-femmes ou les violences conjugales, en faisant croire que ces problèmes se rencontrent à tous les niveaux de l’échelle sociale. Or, B. Michaels montre, à partir d’exemples et de données statistiques, que le poids de ces inégalités varie dans de grandes proportions selon les classes sociales, et que leur incidence relative n’est pas comparable d’une classe à l’autre (par exemple, un moins bon salaire ne joue qu’à la marge pour les classes supérieures, mais peut faire passer au dessous du seuil de pauvreté dans les classes défavorisées ).

- **promouvoir “ l’affirmative action “** ( la discrimination positive ).

**La valorisation de la réussite économique personnelle**, indépendamment de la classe d’appartenance, complète ce dispositif soigneusement élaboré. Ce positionnement n’a rien de surprenant dans un système politique fondé sur l’idéologie libérale, prônant la liberté comme valeur essentielle, contrairement à l’idéal hérité de la Révolution française. Un système qui a théorisé depuis un siècle le “

**positivisme social** <sup>2</sup> consistant à faire croire à chacun que " tout est possible à condition de le vouloir " ( " Yes, we can " ), donc que chacun est responsable de sa réussite comme de son échec. Système qui, s'étant affranchi des freins liés à l'application du puritanisme protestant, s'est jeté à corps perdu dans le néolibéralisme.

Ben Michaels montre - démontre - que la mise en avant des différences d'origines ou d'affinités - la **diversité** - et l'occultation des **inégalités socio-économiques** relèvent d'une même stratégie pensée pour détourner l'attention publique de la question de l'égalité. **Est ainsi occultée la question des inégalités socio-économiques** : l'égalité est perçue au travers du filtre que constituent les différents groupes sociaux composant la société. Elle est donc considérée comme réalisée à partir du moment où des représentants de ces différents groupes peuvent accéder à tous les niveaux de cette société. Il importe en particulier que les "minorités visibles" soient effectivement visibles dans la sphère politique ou médiatique ( le résultat a été atteint au-delà des espérances avec l'élection de B. Obama ),

Pour B. Michaels, Droite et Gauche ont établi un consensus pour faire l'apologie de la Diversité, se dispenser de traiter de l'Egalité, dénoncer le " **classisme**", prôner le " politiquement correct " ( à Gauche : " la culture occidentale n'est pas supérieure "; à Droite : " les riches ne sont pas supérieurs " )

La question des pauvres, quels que soient leurs groupes d'appartenance, n'a donc plus à être posée. Corrélativement, la question des privilèges que s'attribuent les classes supérieures devient ainsi sans objet, puisque tout membre d'un quelconque groupe social peut - théoriquement - accéder aux plus hautes fonctions, en application du principe de non discrimination. En particulier, la preuve de l'absence de ségrégation est faite par l'Université, où quiconque, blanc, noir ou jaune, peut entrer du fait de son mérite personnel. Les différences socio-économiques, même les plus criantes, sont ainsi légitimées. Ce point essentiel est minutieusement analysé par B.

---

<sup>2</sup> *Conférence de P. Lagay - Janvier 2010 - Cercle Condorcet d'Aix en Provence : Un autre point de vue sur la crise, d'après le livre de B. Ehrenreich sur " Bright sided : the relentless promotion of positive thinking has undermined America "*

Michaels, qui montre que la sélection à l'entrée à l'Université : ne dépend pas - contrairement à une l'idée couramment admise - du niveau des frais de scolarité ( d'ailleurs, Harvard les baisse, et a envisagé de les supprimer ), mais à celui de la préparation à l'entrée, qui commence au plus jeune âge. Il fait référence au poids des différences de **revenu familial** et de **patrimoine familial accumulé**, qui conditionnent le choix du quartier d'habitation, de l'école, des fréquentations, etc.. Il en conclue que l'accès à l'Université ( et en particulier aux plus prestigieuses ) est étroitement conditionné par l'origine sociale des parents, bien plus que par l'origine ethnique qui fait l'objet de tant d'attentions.

Dans ces conditions, occupés à défendre leurs intérêts particuliers, les groupes sociaux se détournent des questions relevant de l'intérêt général, autrement dit du droit commun, donc de la politique. L'apologie de la diversité et du multiculturalisme sert en quelque sorte d'antidote à la contestation des inégalités et à la revendication égalitaire. Elle s'oppose ainsi également à un fonctionnement normal de la démocratie, puisque les votes seront orientés plus par les affinités que par des choix politiques.

La promotion de la diversité comme système d'organisation sociale relève ainsi, selon W.B. Michaels, d'une stratégie soigneusement élaborée pour laisser le champ libre au néo-libéralisme et au conservatisme social.

### **Quelques points de comparaison avec la situation française**

Si des similitudes viennent rapidement à l'esprit en comparant l'exemple américain et le nôtre, la comparaison serait faussée si quelques différences essentielles n'étaient pas notées en préalable. Ainsi, les USA sont encore fortement marqués par l'ancienneté de leur immigration africaine forcée et le ségrégationnisme racial qui n'a pris fin qu'en 1964. On comprend donc que la volonté de tourner la page de cette histoire sulfureuse se soit traduite par l'obsession de l'antiracisme. Par ailleurs, héritiers comme la France de la philosophie libérale mais n'ayant conçu leur Révolution qu'au nom du rejet de l'occupation anglaise et de l'idéal de la liberté

d'entreprendre, les américains ont toujours donné la priorité à l'idéal de liberté sur celui d'égalité. Le struggle for life, la différenciation au mérite, la légitimation de la fortune y ont été élevés au rang d' " american way of life ". En France par contre, la philosophie des Lumières relayée par l'idéal républicain a produit la promotion de l'universalisme et de l'autonomie de l'individu associés à l'idée de fraternité et à celle de laïcité, la liberté individuelle trouvant ses limites dans l'organisation d'un jacobinisme égalisateur et la permanente aspiration à l'instauration d'une société plus juste fondée sur le socialisme.

Par ailleurs, la puissance américaine, fondée sur la liberté d'entreprendre, a organisé la complémentarité entre les tendances communautaristes et l'affirmation sans complexe d'un nationalisme conquérant appuyé sur un capitalisme mondialisé. Dans ce contexte, la référence au multiculturalisme sert de fait la prévalence de l'Etat fédéral reconnu par tous comme référence absolue, dans le cadre d'une continuité historique incontestée. Inversement, dans le modèle français, toujours hanté par l'aspiration au supra-national, qu'il soit universaliste ou européen, traversé par les oppositions idéologiques et les doutes existentiels, le multiculturalisme joue le rôle - réel ou phantasmé - de force destructrice de l'unité de la société. Sa forme extrême de communautarisme, dont s'accommode fort bien ( ou s'accommodait jusqu' il y a peu ) la Grande Bretagne, doit-elle être considérée, comme l'exprime le dossier du Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand<sup>3</sup>, de la manière suivante :

*“ Le communautarisme commence donc là où un groupe fait prévaloir ses idéaux et ses intérêts sur ceux de la communauté plus large de la nation tout entière; Il rejette donc l'un des principes fondateurs de la République française qui proclame que la république est une et indivisible; il consiste à mettre au-dessus des intérêts nationaux, qu'ils soient économiques ou moraux, les intérêts particuliers d'un groupe d'individus; en ce sens, il rejette - quand il ne les nie pas - les universaux sur lesquels s'est construite l'identité nationale.” ?*

#### **Sur la voie du multiculturalisme :**

A la remorque des USA dans de nombreux domaines depuis quelques

décennies, notre pays semble suivre également le modèle américain dans celui du multiculturalisme. Ceci apparaît dans la place prise dans le champ public par les groupes d'origines, tels que les femmes et les homosexuels, et par les formes d'expression dites "ethniques " ( musique, danse.. ). Les contre-feux plus ou moins bien inspirés de l'Etat sont fortement attaqués; ainsi, la revue Diasporiques, émanation de la Ligue de l'Enseignement, s'inquiète-t-elle de " la survalorisation de l'identité nationale au regard des multiples appartenances " .

D'une manière générale, une bonne partie de l'analyse de Ben Michaels appliquée à la société américaine pourrait être également adressée à la société française. Pourtant, comme indiqué plus haut, ce fonctionnement n'a pas les mêmes bases historiques et idéologiques. Ainsi, les flux migratoires d'origine non européenne sont relativement récents et, même dans ses colonies, la France n'a pas mis en place un système d'apartheid comparable à ceux des USA ou de l'Afrique du Sud. Les ghettos péri-urbains sont récents, et résultent entre autres du remplacement par de nouveaux arrivants des populations ouvrières logées dans la précipitation à la suite de la déprise agricole de l' après guerre. Par ailleurs, les inégalités socio-économiques et culturelles, combattues par les luttes ouvrières et l'instauration de lois sociales ( Sécurité Sociale, retraite par redistribution, logements sociaux, aides familiales, école gratuite obligatoire... ) restaient jusqu'aux dernières décennies acceptables grâce au plein emploi, et plutôt en voie d'atténuation. La pression d'idéaux politiques de Gauche permettait d'envisager pour l'avenir des évolutions positives vers une société plus juste et plus égalitaire.

Or, dans un contexte bouleversé par la mondialisation des échanges économiques, la dictature des marchés financiers et l'accroissement des inégalités entre classes sociales, cette orientation vers des évolutions positives semble s'être inversée, avant même que N. Sarkozy fasse de l'imitation du modèle américain un axe essentiel de sa politique. Nous pouvons tenter de pointer quelques facteurs ayant pu faciliter ce retour en arrière qui jette notre société dans la plus grande confusion morale et intellectuelle. Ainsi :

- **les inégalités qui subsistaient dans la société française** voici trente ans, loin de se réduire, se sont considérablement amplifiées.

<sup>3</sup> Les valeurs de la République aux questions du communautarisme- **Cahier n°9 du Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand** - 2006

Sur un fond de croissance des écarts de niveaux de vie entre les riches, les classes moyennes et les pauvres ( le fait de privilégier la rémunération du capital au détriment de celle du travail ), des solutions acceptables dans le passé sont progressivement devenues incompatibles avec les exigences d'une société moderne. Ainsi :

- **les grands ensembles d'habitation** construits de l'après-guerre aux années 70, n'ayant fait l'objet d'aucun programme coordonné d'urbanisation ( mise en place de services publics, de commerces, d'entreprises, de moyens culturels, d'espaces publics de qualité, etc... ) se sont dégradés et ont progressivement été abandonnés par les classes moyennes, vouant ces quartiers à la ségrégation sociale et au statut de ghettos. Malgré les promesses réitérées de " Plans Marshall des banlieues ", la volonté publique a manqué pour intégrer - ou réintégrer - ces espaces et leurs populations dans le droit commun<sup>4</sup>;

**En complément à cette carence structurelle, l'effort financier et organisationnel** nécessité par une intégration satisfaisante de nouvelles couches de population ( dont les jeunes générations ) n'a pas été consenti à un niveau suffisant par la Nation. Ainsi selon Maurice Allais, Prix Nobel d'Economie : " il faudrait mobiliser une épargne égale à quatre fois le salaire annuel du travailleur immigré pour assurer son intégration ( dépenses de logement, écoles, santé, infrastructures,...) ". Présentée souvent en tant que discrimination négative délibérée de populations immigrées, cette situation n'est-elle pas à mettre au compte d'un désintérêt congénital des classes dirigeantes envers des classes populaires ( on n'ose plus dire travailleuses dans le contexte actuel... ) avec lesquelles elles ne partagent ni les lieux d'habitation, ni la culture, ni les écoles, ni la

représentation politique<sup>5</sup>. Le fait de se tromper de cible en parlant de discrimination ethnique permet là encore d'occulter la dimension sociale inégalitaire de ce déni de justice;

- **l'organisation hyper-sélective du système éducatif**, tolérable dans un passé où une élite restreinte suffisait à diriger des masses de travailleurs occupés aux champs, à l'armée et dans les usines, s'avère de plus en plus inadaptée à une société " de la connaissance " et de l'initiative. Plus encore qu' aux Etats Unis désormais, l'accès aux Grandes Ecoles est de fait réservé aux enfants issus de familles à haut potentiel familial, patrimonial et culturel. Voici plus de vingt ans que P. Bourdieu a analysé la question du " déterminisme social " et, comme B. Michaels aujourd'hui, de " capital culturel " ( <sup>6</sup> ), sans qu' en ait résulté une quelconque prise de conscience de la gravité de cette situation chez les " élites " politiques, médiatiques et économiques, seules en capacité de changer la donne ( est-ce étonnant d'ailleurs, de la part de responsables eux-mêmes bénéficiaires de ce système ? ...à quand la Nuit du 4 Août des élites républicaines ?... ). Les dénonciations périodiques de l'inadaptation de notre système archaïque ( après avoir été novateur et performant au 19ème siècle et dans la première moitié du 20ème siècle ) restent sans effet, dans ce pays où les classes dirigeantes de l'économie et de la politique aveuglées par leur consanguinité ne brillent pas par leur aptitude à guider intelligemment notre avenir.... Plus grave encore, l'objectif prioritaire non dit de sélection des élites pèse de tout son poids sur l'organisation de l'enseignement primaire et secondaire, privilégiant de fait la sélection par l'échec, Et les rattrapages, largement médiatisés, consistant à pratiquer la discrimination positive par intégration de quelques jeunes lycéens méritants de " quartiers défavorisés", ne paraissent pas en mesure de changer significativement la nature du problème<sup>7</sup>.

<sup>4</sup> - **Eric Maurin** - *Le Ghetto français*  
- Réunion-débat " Ségrégation sociale, ségrégation urbaine et choix politiques ", par J.P. Paret, D. Michel et M. Masson - Cercle Condorcet d'Aix en Provence - Mars 2006  
- " Aménagement du Territoire et Urbanisme, vecteurs d'une société de progrès ", in " Société et Territoire ", contribution de M.Masson à la Question de Congrès de la Ligue " Comment faire société ? "

<sup>5</sup> - Lire le livre " *La Gauche sans le Peuple* " d'**Eric Conan**, Fayard 2004

<sup>6</sup> - Voir aussi Amartya Sen, Prix Nobel, sur la différence entre liberté formelle et liberté réelle

<sup>7</sup> " Prépas, élites et inégalités : la politique favorisant l'accès de jeunes de milieux défavorisés aux filières d'excellence ne réduit pas les handicaps "

Rappelons de plus que, comme par le passé, les inégalités sanctionnées par le système éducatif se retrouvent tout au long de la vie, faute d'un système de formation permanente adéquat.

Ce conservatisme abrité derrière le mythe désormais trahi et éculé de l'élitisme républicain, camouflé tant bien que mal par le rite annualisé de réformettes sans lendemain imposées aux enseignants, est socialement désastreux; il condamne aussi notre pays à prendre de plus en plus de retard dans la compétition internationale de la connaissance, de la recherche et de l'économie.

- **comme aux Etats Unis, des stratégies**

anciennes de dénégation des inégalités sont employées pour donner le change, et réactivées par l'utilisation de l'alibi de la ségrégation par les origines ethniques. Ainsi dénonce-t-on couramment le manque de "minorités visibles" (femmes, enfants d'immigrés ..) au Parlement ou dans les Grandes Ecoles, ce qui évite de poser la question de la sous-représentation criante dans ces instances des représentants des moyennes et petites classes sociales (5). Certains regrettent même que notre pays ne soit pas capable, à l'instar des USA, d'élire un Président noir : idée généreuse certes, mais qui, en éludant la question des différences existantes entre ces deux pays en ce qui concerne les structures et l'histoire de leurs peuplements, élude aussi celle bien plus large et non ethnique de la discrimination sociale. Par ailleurs, les techniques du management néo-libéral, incluant les changements de dénomination de certains métiers comme il est dit plus haut, sont aussi intégrées peu à peu dans les entreprises françaises<sup>8</sup>.

Les bons élèves français du néolibéralisme ont aussi comme leurs modèles américains soigneusement gommé les références, considérées comme archaïques, au principe d'égalité. Le concept de lutte des classes est désormais considéré comme démodé, ce qui laisse le champ libre aux provocations du camp adverse qui, multipliant les cadeaux faits aux riches, affiche sans

vergonne sa décomplexion au point, comme l'a fait récemment le multi-milliardaire Rupert Murdoch, de déclarer : " La lutte des classes, c'est nous qui la menons désormais ". En d'autres temps, Hitler dévoilait dans Mein Kampf, sans que ses victimes désignées réagissent, l'essentiel de la politique génocidaire qu'il allait mener quelques années plus tard. Plus près de nous, n'est-ce pas le credo du politiquement correct qui a suscité l'indignation des médias à l'encontre de G. Frèche et son exclusion du PS pour le punir de ses fougades verbales ? Sans discuter des torts de l'intéressé, n'est-il pas pertinent de noter que son procès médiatique a été organisé sans qu'il soit rappelé en même temps le travail exemplaire mené sur trois décennies pour transformer positivement la ville de Montpellier et la Région Languedoc - Roussillon, et de ce fait changer la vie de - tous - leurs habitants, et ce malgré un environnement régional particulièrement rétrograde ? Dans cet environnement en effet prédominant les inégalités, l'individualisme, ainsi qu'un clientélisme sans scrupule qui conduit souvent à constituer les équipes municipales en répartissant les postes en fonction des origines ethniques, confessionnelles et socio-économiques, donc en entrant directement dans le jeu du communautarisme. Ceci bien évidemment dans le mépris - ou l'ignorance - de ce qu'il faudrait faire en matière de politiques publiques du logement, des transports en commun et bien sûr de l'urbanisme<sup>9</sup>.

Ne sommes nous pas entrés dans une spirale où la règle du jeu social consiste pour chacun à ne s'exprimer que dans le cadre formaté de la bien-pensance, tout en se permettant d'agir en toute impunité pour son intérêt personnel sans se soucier de l'intérêt collectif ? Sommes nous condamnés à toujours plus d'hypocrisie, de faire-semblant, à ne pas évoquer les questions délicates, donc à laisser perdurer les anomalies et les dysfonctionnements ? Le débat public, nécessaire à la démocratie, se doit d'être franc et loyal, et peut être rude. Mais sans cette franchise réciproque, qui implique de juger sur les faits plutôt que sur les mots, la méfiance

---

*fondamentaux devant l'éducation " d'Agnès Van Zanten, sociologue, le Monde du 14 Septembre 2010 ; cf. extrait en annexe.*

<sup>8</sup> "Le charme discret du Costkiller " de David Abiker- Juin 2010 -cf. extrait en annexe

---

<sup>9</sup> La "politique" de l'urbanisme de la commune d'Aix en Provence est fondée sur un Plan d'Occupation des Sols datant de 1983, qui n'a toujours pas été remplacé par le Plan Local d'Urbanisme prévu par la Loi SRU de 2000, et qui subit périodiquement des modifications partielles suscitées par les promoteurs immobiliers.

s'installe, et avec elle l'hypocrisie et l'évitement de l'autre. La protection illusoire procurée par le politiquement correct est contournée par les stratégies individualistes - et plus ou moins communautaristes - conduisant, comme le montre le néo-libéralisme, à la domination croissante des groupes sociaux les plus organisés et les plus cyniques. Elle laisse aussi grande ouverte la porte d'un populisme s'emparant de la question nationale abandonnée par la Gauche afin d'exalter une autre solidarité d'appartenance camouflant elle aussi les inégalités socio-économiques.

A la longue phase de conception et de construction d'une République à vocation égalitaire et centripète, privilégiant la sphère publique par rapport à la sphère privée, a succédé dans les dernières décennies une phase de remise en question idéologique libérant des forces centrifuges inspirées du modèle anglo-saxon mais occultant le ciment national qui permet à ce modèle de maintenir l'équilibre entre les forces contradictoires. Notre pays, pris dans la tourmente de la mondialisation, est-il capable d'inventer une autre forme d'équilibre entre le collectif national et l'individu certes fidèle à ses appartenances de naissance, mais adhérant librement à un projet politique transcendant toutes les différences et s'exprimant à la fois au niveau de la Nation, puis à celui de l'Europe ?

Les Cercles Condorcet ne devraient-ils pas s'emparer de ces questions complexes et,

dans le cadre de la prolongation de la réflexion sur " Faire société ", dialoguer avec la Ligue de l'Enseignement qui, dans sa démarche altruiste, semble s'être engagée un peu loin dans la reconnaissance de la diversité ? N'avons-nous pas aussi à réfléchir à l'implosion de l'école publique écrasée sous les contradictions d'une "école républicaine " immuable dans ses fondements et incapable de concevoir une refondation cohérente adaptée à notre temps ?

**Marcel Masson**

**Cercle Condorcet d'Aix en Provence**

**1/ 03 / 2010**

*PS - Il se trouve que la question du multiculturalisme fait l'objet depuis quelques semaines de remises en question radicales dans des pays européens jusque là les plus tolérants à cette forme d'organisation de la société, comme l'Allemagne et, - plus surprenant encore - la Grande Bretagne.*

*Le tout récent article de C. Fourest ( cf. Annexe ) présente une analyse théorique éclairante sur les notions de multiculturalisme et de communautarisme.*

## **ANNEXES**

**Extraits de l'article " Prépas, élites et inégalités : la politique favorisant l'accès de jeunes de milieux défavorisés aux filières d'excellence ne réduit pas les handicaps fondamentaux devant l'éducation " d'Agnès Van Zanten, sociologue, le Monde du 14 Septembre 2010 :**

*" Dans les CPGE ( Classes préparatoires aux Grandes Ecoles ), s'il y a de plus en plus de boursiers ( 19% en 2006 ), 7% seulement de ceux-ci proviennent de familles d'ouvriers et employés ) "*

*" Le risque est grand de délaissier et de décrédibiliser ainsi toutes les actions globales nécessaires pour améliorer l'efficacité et l'équité du système d'enseignement, qu'il s'agisse de la formation des enseignants, de la lutte contre la ségrégation entre les établissements ou de diverses formes de remédiation et d'aide au travail des élèves. Faire émerger de nouvelles élites et lutter contre les inégalités sont deux options différentes dont le succès ne repose pas sur les mêmes bases. Le parrainage des meilleurs a un rôle à jouer dans une politique éducative ambitieuse, il ne saurait en tenir lieu.*

**Extrait de l'article "Le charme discret du Costkiller " de David Abiker- Juin 2010 -**

*" Je suis très soucieux du regard des autres dans ma vis professionnelle. Et inversement. dans ma vie privée en revanche, je m'en tape. Au bureau, je suis attentif à ne pas susciter l'envie, la jalousie ou, tout simplement, je refuse de laisser croire que je ne fais pas attention aux autres.*

*J'éprouve toujours une gêne sociale quand j'indique que je vis dans le VII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Bien entendu, il n'est pas question pour moi d'avouer aux collègues que j'ai un peu de fortune. C'est si facile de blesser, de faire du mal, d'être sexiste, sans s'en apercevoir ou de manquer de tact. Ma secrétaire gagne sept fois moins que moi, alors il me semble que je n'aie pas à étaler devant elle mes escapades italiennes dans des hôtels de luxe ou mes chaussures de marque. Simple question de respect. D'esprit d'équipe aussi. C'est ainsi. Il y a des choses que je n'ose pas car elles ne se font pas. En revanche, le travail ne me fait pas peur. J ne suis pas comme notre directeur commercial. Sur mon bureau, il y a l'épais dossier du troisième plan social que je mène sans perte ni fracas depuis mon arrivée à la direction des ressources humaines. En 2006. Après celui-là, je nous aurai séparé de 761 collaborateurs en quatre ans. Sans tension, sans fanfare, ni trompettes. Je suis comme ça. Modeste, tout en retenus. Je sais m'abstenir. Toujours soucieux du regard des autres. Ceux qui restent dans l'entreprise, je veux dire... "*

**Extrait de l'article " Adieu au Multikulti " , de Elie Barnavi, Marianne du 23 Octobre 2010**

*" La conséquence pratique en est que l'a priorité accordée précédemment par la Gauche à des programmes sociaux universels a été remplacée par des programmes qui s'adressent à des " groupes identitaires " spécifiques. Ainsi, la politique de gauche, plutôt que de rassembler, est devenue antimajoritaire. En conclusion, la tournure postmoderniste de la pensée politique de gauche a marginalisé son projet politique traditionnel, et cela a abouti à cette surprenante défaite électorale ".88*

**Extrait de l'article : " L'abandon de la lutte contre les inégalités explique l'échec des socialistes européens " ( aux dernières élections européennes ), de Bo Rothstein, Titulaire de la chaire August-Röhss de sciences politiques à l'Université de Göteborg ( Suède ), in Le Monde :**

*" En fait, les musulmans paient partout le prix d'une double illusion des élites européennes. D'abord, on a fait mine de croire que les travailleurs immigrés qu'on avait 888 fait venir pour les besoins de la reconstruction, puis du décollage économique des Trente Glorieuses, n'étaient que des gasterbeiter, des travailleurs " invités " qui retourneraient chez eux une fois leur tâche accomplie. Ensuite, et surtout, la conjonction létale de la mauvaise conscience occidentale et de la bonne conscience libérale a enfanté le mythe multiculturel selon lequel l'immigré pouvait vivre dans le pays de son choix comme s'il n'avait jamais quitté celui de sa naissance.*

*Il n'en est rien, bien entendu, car un pays d'adoption ne saurait être qu'un pourvoyeur d'allocations familiales. Dans un donnant-donnant tacite, la société d'accueil est tenue d'offrir à l'immigrant des conditions de vie décentes et les outils de son intégration; l'immigré, lui, s'oblige à parler la langue de la société d'accueil, à assimiler l'essentiel de sa culture, à respecter ses mythes fondateurs, à endosser ses valeurs fondamentales, bref, à s'intégrer.*

*Il s'agit donc d'un véritable contrat social. Comme tout contrat, celui-ci ne va pas sans contrainte - une contrainte nécessairement mutuelle et librement consentie, sans quoi il n'est pas de contrat possible. Pour en avoir oublié les termes, les sociétés européennes se trouvent en état de faillite morale et d'impuissance politique. Comment s'étonner dès lors que l'extrême droite en fasse partout son miel ?"*

### **Article de Caroline Fourest**

A force de confusion et d'instrumentalisation, le terme " multiculturalisme " a généré l'un des plus grands malentendus politiques de notre époque. Premier contresens fréquent, " multiculturalisme " ne veut pas dire " multiculturel ". Il s'agit d'une philosophie politique, d'inspiration anglo-saxonne, qui consacre le droit à la différence plutôt que le droit à l'indifférence. Quitte à favoriser ce qui divise et non ce qui rassemble.

Comme bien des philosophies politiques, elle est plus subtile en théorie qu'en pratique. Ses théoriciens les plus avisés n'approuvent pas l'excès communautariste. Il faut d'ailleurs bien distinguer le " communautaire " du " communautarisme ". Le communautaire n'est absolument pas un problème, au contraire, tant qu'il crée un lien en plus de la citoyenneté. Il ne devient excessif, " communautariste ", que lorsqu'il vise à fonder une appartenance submergeant l'appartenance citoyenne. Non sans paradoxe, les dominants agitent souvent ce spectre lorsqu'une minorité s'organise pour obtenir l'égalité. Comme lorsque des homosexuels se mobilisent pour demander le droit au mariage. A tort. Le véritable communautarisme n'est pas là. Il survient lorsque des

groupes religieux prônent la suprématie de la loi religieuse sur la loi commune, ou souhaitent y déroger.

C'est le véritable point faible du " multiculturalisme ". Mélanger des questions comme le refus de la discrimination et l'aspiration au particularisme. On le doit notamment à l'un de ses promoteurs canadiens : Charles Taylor. Philosophe mais aussi homme politique, anglophone et partisan de la liberté religieuse à l'américaine, il a pensé le multiculturalisme pour garantir l'" authenticité " et la " survie " de cultures très différentes. Bien qu'essentialiste, son approche est certainement valable pour les cultures autochtones, menacées de disparition. Plus douteuse au sujet de la question québécoise. Et carrément périlleuse pour le " faire société " si on l'étend aux communautés religieuses...

Elle incite notamment des ultra-orthodoxes juifs à vivre selon leurs règles, dans un quartier de Montréal, depuis plus de deux siècles. Au point d'ouvrir des lieux de culte sans autorisation, d'exiger qu'on givre les vitres de commerces leur posant problème ou même de mettre le feu en pleine rue sous prétexte de célébrer la crémation des pains.

La crise du multiculturalisme vient de ces " accommodements religieux ", dits " raisonnables ", mais jugés de plus en plus " déraisonnables ". Il ne s'agit plus d'accommoder des groupes dominés aspirant à l'égalité - comme les femmes enceintes sur leur lieu de travail - mais d'accommoder des groupes dominants, parfois intégristes, aspirant à l'inégalité (notamment hommes-femmes). Autrement dit, de tolérer l'intolérance.

C'est donc la laïcité " ouverte " ou " positive " induite par le multiculturalisme, et non l'immigration ou le multiculturel, qui est responsable de son échec. Il est allé trop loin au Canada, aux Pays-Bas et en Angleterre. Mais pas en France, où il n'a jamais été appliqué qu'à l'échelon local (avec l'autorisation de prier en pleine rue). Ce qui n'empêche pas une immense confusion propre à l'arnaque politique. Au niveau national, l'homme politique français qui a le plus œuvré pour importer cette philosophie anglo-saxonne s'appelle Nicolas Sarkozy, jusqu'au tournant à 180 degrés sur l'identité nationale. Tout aussi problématique. Sur TF1, dans " Face aux Français ", il lui a suffi d'une question Internet pour reprendre la main et devenir l'homme qui le pourfend. Réduisant, comme toujours, la gauche à subir et à se positionner contre. Va-t-elle tomber dans le piège ? Réponse en 2012.

**Caroline Fourest** *Essayiste et journaliste, rédactrice en chef de la revue " ProChoix ", elle est l'auteure notamment de " La Tentation obscurantiste " (Grasset, 2005) et de " La Dernière Utopie " (Grasset, 2009).*